



Commission Régionale Féminine

SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°35

Réunion du mardi 16 avril 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF SENIORS FEMININES

Finale :

Date : mercredi 22 mai 2024

Lieu : stade Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE (terrain n°1 – pelouse)

Match : 28099231 PARIS FC 2 / SARCELLES AAS 1

Coup d'envoi : 20h00 ou 20h30

Les 2 clubs seront conviés à une réunion préparation avant la Finale (réunion en visio)

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 1

25922126 VGA ST MAUR FF 1 / FLEURY 91 FC 2 du 04/05/2024

La Commission,

Pris connaissance du courriel de FLEURY 91 FC demandant le report du match (motif : joueuses vont supporter l'équipe Seniors Féminine en Finale de la Coupe de France Féminine le même jour),

Considérant que la dernière journée de championnat est prévue le samedi 11/05/2024,

Considérant que cette rencontre a une incidence sur la montée,

Par ces motifs,

Autorise un changement de date pour ce match uniquement si la date proposée se situe avant le 04/05/2024 et sous réserve de l'accord des 2 clubs.

La Commission invite les 2 clubs à transmettre leur proposition de date dans les meilleurs délais.

Régional 3**Poule A****27159280 LINAS MONTLHERY ESA 1 / ENTENTE FEMININE PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 du 04/05/2024**

Dernier Rappel :

La Commission reste en attente du retour de LINAS MONTLHERY ESA sur la possibilité de jouer la rencontre au STADE DESGOUILLONS ou sur une autre installation disponible.

Sans retour pour la réunion du mardi 23/04/2024, cette rencontre sera reportée au 11/05/2024.

27159274 BOISSY FC 1 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 du 27/04/2024

La Commission prend connaissance de l'arrêté Municipal de fermeture du terrain n°1 du stade Albert Batteux du 08 au 30 avril 2024.

Elle déplace ce match sur le terrain n°2 du même stade.

Copie mairie de BOISSY SOUS ST YON.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la Fmi sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – poule G – 27162102 CACHAN ASC 1 / VGA ST MAUR FF 2 du 06/04/2024

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 3****Poule A****Courriel de BOISSY SOUS ST YON – 530244**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe

Poule F**27165512 MONTFERMEIL FC 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 27/04/2024**

Demande du FC 93 BOBIGNY pour avancer le coup d'envoi du match à 12h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC à transmettre au plus tard le vendredi 26/04/2024 – 12h00.